



CONSEIL
DE LA VALLEE
CONSIGLIO
REGIONALE
DELLA VALLE
D'AOSTA



30/11/2017

85/2017

Jf

C'est parti pour la nouvelle édition du concours destiné aux écoles

« *Impariamo a crescere insieme* »

La seconde édition du concours destiné aux écoles *Impariamo a crescere insieme* sera axée sur la promotion des exemples, des expériences et des propositions de gestion des biens communs. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet interinstitutionnel « **La Commune à l'École** » - conçu par le **Consortium des collectivités locales de la Vallée d'Aoste (CELVA)** -, qui bénéficie de la participation de la **Présidence de la Région**, de l'**Assessorat régional de l'éducation et de la culture**, ainsi que du **Conseil régional de la Vallée d'Aoste** et compte au nombre des « **Rendez-vous citoyens** », ces actions prévues par la loi régionale n° 6 du 16 mars 2006 pour encourager la participation civique sur le territoire valdôtain. Toutes les classes de dernière année d'école maternelle, les classes de quatrième et de cinquième de l'école élémentaire, ainsi que les classes de deuxième et de troisième de l'école secondaire du premier degré sont invitées à participer au concours, qui a été présenté le 30 novembre dernier à Aoste lors d'une conférence de presse et se clôturera le 30 mars prochain. Un voyage éducatif à Paris et des outils de travail numériques attendent les gagnants.

Pour le Président de la Région, **Laurent Viérin** « Promouvoir la connaissance et l'apprentissage des compétences civiques chez les jeunes est une tâche importante que les institutions ont le devoir d'accomplir. Dans le cadre des « **Rendez-vous citoyens** », ces initiatives conçues pour soutenir la participation civique sur l'ensemble du territoire de la Vallée, l'Administration régionale lance des parcours qui visent à rapprocher les citoyens de leurs institutions et vice-versa, et ce, d'une part en recueillant des idées et des impulsions et, de l'autre, en communiquant des contenus. Le fait de connaître à la fois les institutions et le modèle de fédéralisme valdôtain que nous avons hérité de la pensée de Chanoux représente une valeur fondamentale, qui doit être transmise aux nouvelles générations à partir des communes, car ce sont elles qui, après l'individu et la famille, constituent les éléments de démocratie les plus proches ».

Pour souligner l'importance de la collaboration mise en place entre les institutions locales et régionales, le vice-président du CELVA, **Ronny Borbey**, rappelle « la grande participation que les élus des collectivités locales encouragent dans les écoles de leurs communes pour amener les jeunes à participer à la vie civique » : « **La Commune à l'École** » est un projet qui crée une synergie entre les initiatives et valorise chacune d'entre elles.

Le concours encourage, quant à lui, la restitution des bonnes pratiques imaginées par les élèves qui s'interrogent sur les concepts de citoyenneté et de démocratie, ainsi que sur les droits et devoirs des citoyens, la gestion du bien commun ou la connaissance des institutions et des organes communaux, régionaux, nationaux et européens. En effet, de nombreuses administrations ont accueilli les élèves au sein de leurs conseils communaux et en ont adopté les idées pour améliorer la vie dans leur communauté.



Pour développer les compétences de citoyenneté – a affirmé l'Assesseur à l'éducation et à la culture, **Emily Rini** – il est nécessaire de former les élèves à des concepts tels que la responsabilité, le bien commun, la citoyenneté, la subsidiarité et l'autonomie. Et pour atteindre ce but, il faut lancer une stratégie centrée sur les jeunes et sur les écoles valdôtaines, afin de guider les nouvelles générations dans leurs découvertes, leurs connaissances et leur compréhension.

Le Conseil régional apprécie cette synergie entre les différents organismes et les Administrations communales proches de leurs citoyens et croit fortement que l'école contribue à la formation des adultes de demain. À ce propos le président de l'assemblée régionale, **Andrea Rosset**, a affirmé qu'il est crucial d'associer nos petits concitoyens à la vie de la communauté, de les considérer comme des acteurs à part entière et d'écouter leurs propositions ou idées.

Les enseignants intéressés pourront télécharger le matériel pédagogique qui servira de point de départ aux approfondissements et à la réflexion menée avec leurs élèves, ainsi que le règlement du concours et le formulaire de candidature sur le site www.lacommunealecole.it.

En outre, toutes les propositions de projet qui, de par leur contenu didactique, leur créativité et leur langage, pourront être transformées en initiatives de gestion partagée du patrimoine commun et associer les familles des élèves à cette démarche seront prises en compte. Les bonnes pratiques de citoyenneté seront ensuite mises à la disposition des élus et des citoyens intéressés sur le site du projet, comme cela a été fait lors de la première édition du concours.

Pendant l'année scolaire 2016/2017, 15 projets de « bonne citoyenneté » provenant de tout le territoire régional avaient été présentés à la première édition du concours, qui avait vu la participation de 21 classes et de 277 élèves.

Pour toute information, il est possible d'écrire à l'adresse courriel suivante : lacommune@celva.it.

Renseignements :

comunicazione@celva.it

CPEL | CELVA Bureau de presse et de communication